

Coopération Gabon-Tchad

Un émissaire de Déby reçu par Ali Bongo Ondimba

O. N.
Libreville/Gabon

LE chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a reçu, hier, au palais de la présidence de la République, le ministre tchadien des Infrastructures, Adoum Younousmi.

Ce dernier était porteur d'un message du président tchadien, Idriss Déby Itno à son homologue gabonais. Il faut rappeler que la rencontre entre le numéro un gabonais et l'émissaire tchadien intervient un peu plus d'une semaine après l'élection du ministre tchadien des Affaires étrangères, Moussa Faki

Mahamat, à la tête de la Commission de l'Union africaine (UA). C'était lors du sommet qui s'est tenu à Addis-Abeba (Éthiopie) à la fin du mois de janvier dernier. Assises au cours desquelles d'ailleurs, le président Déby Itno a passé le flambeau de président en exercice de l'organisation panafricaine au

Guinéen (Conakry) Alpha Condé.

Le ministre tchadien des Infrastructures, Adoum Younousmi, remettant le message d'Idriss Déby Itno à Ali Bongo Ondimba.



Photo : Ollomo

Après l'adoption de la résolution sur le Gabon par le Parlement européen "Le PDG désapprouve et condamne le contenu de la résolution"

J.K.M
Libreville/Gabon

Pour le parti au pouvoir, l'élection présidentielle d'août dernier n'est plus d'actualité.

PLUSIEURS jours après l'adoption d'une résolution sur le Gabon par le Parlement européen, jeudi 2 février dernier, les réactions n'en finissent plus de tomber. Dernière en date : celle du Parti démocratique gabonais (PDG) qui, hier, par l'entremise de sa porte-parole, Clémence Mezui, a "désapprouvé et condamné le contenu de la résolution de l'Union européenne (UE) et trouvé inacceptable que des parlementaires européens, qui ne s'appuient que sur un rapport rédigé par une mission d'observateurs à l'objectivité douteuse, s'arrogent le droit de remettre en cause la légitimité du chef de l'Etat régulièrement élu par le peuple gabonais." Aux yeux de Mme Mezui,

par ailleurs secrétaire nationale PDG de la province du Woleu-Ntem, "cette résolution est le dernier acte de décrédibilisation des pouvoirs publics gabonais après des vaines tentatives aux Nations unies, au sommet de la Francophonie à Madagascar, au sommet Afrique-France de Bamako (Mali) et dernièrement à Nairobi (Kenya) lors de l'Assemblée paritaire UE/Afrique Caraïbes Pacifique (ACP). En outre, elle n'apporte aucun élément nouveau au débat, car elle n'est rien d'autre que la reprise des observations faites par la mission d'observateurs de l'UE au sortir de l'élection présidentielle qui s'est soldée par la victoire de notre candidat Ali Bongo Ondimba". Une mission d'observateurs dont certains des membres, à en croire l'oratrice, "ont fait preuve de partialité en violation flagrante des lois et règlement en vigueur en République gabonaise et ailleurs". Tout en outrepassant leur rôle qui, selon elle, se limitait "uniquement à constater en toute objectivité le déroulement d'un processus électoral et à faire des recommandations pertinentes en vue d'améliorer la gouvernance électorale". Dans la foulée, elle s'est félicitée "de ce que, bien avant sa réélection, le président de la République avait émis le vœu de voir se tenir au Gabon un dialogue national inclusif et sans tabou. Au lendemain de sa réélection et à l'occasion de son investiture, il a réitéré ce souhait matérialisé aujourd'hui par la mise en place d'un ministère dédié à cet effet". D'où sa stupéfaction et sa surprise de constater que "des parlementaires de l'UE, alors qu'ils encouragent des dialogues plus laborieux ailleurs, n'apprécient pas cette initiative au Gabon, pourtant destinée à améliorer de manière consensuelle notre pratique démocratique et réconcilier les Gabonais après une élection présidentielle éprouvante".

Clémence Mezui : "Cette résolution n'apporte aucun élément nouveau au débat".



Photo : Adjeji

Pour autant, a-t-elle indiqué, "le PDG se félicite de l'excellence des relations que le Gabon entretient avec l'UE (...) et demeure attaché à une coopération multiforme respectueuse des deux parties et non condescendante à l'égard du peuple gabonais". Quoiqu'il en soit, a-t-elle fait valoir, "le PDG s'engage résolument dans la réconciliation des citoyens, la normalisation du climat

post-électoral ainsi que la préparation consensuelle de réformes institutionnelles et administratives, en vue d'en améliorer le fonctionnement dans le cadre du dialogue initié par le chef de l'Etat". Dans tous les cas, a clamé Clémence Mezui, "pour sa formation politique, le processus électoral est bel et bien achevé en ce qui concerne l'élection présidentielle du 27 août 2016. Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a prêté serment conformément aux dispositions constitutionnelles. Aujourd'hui, il est le chef de l'Etat gabonais reconnu comme tel par la communauté internationale".

Sénat

Hamann Mamadou s'en est allé

C.O.
Libreville/Gabon

Malade depuis de longues années, le sénateur du 1er arrondissement de la commune d'Oyem est décédé, dimanche dernier, à Accra (Ghana) où il s'était rendu pour des raisons de santé.

APRÈS plusieurs années de lutte, la maladie a fini par terrasser, dimanche dernier, à Accra, le sénateur du 1er arrondissement de la commune d'Oyem (Woleu-Ntem), Hamann Mamadou. Notable de la communauté Haoussa, il était enseignant de formation. A ce titre, il a contribué à la formation de plusieurs cadres du pays dont certains sont des hauts fonctionnaires aujourd'hui. C'est au sortir de la Conférence nationale qu'il rentre en politique en même temps que plusieurs de ses compatriotes. Notamment l'actuel maire de la ville d'Oyem, Vincent Essone

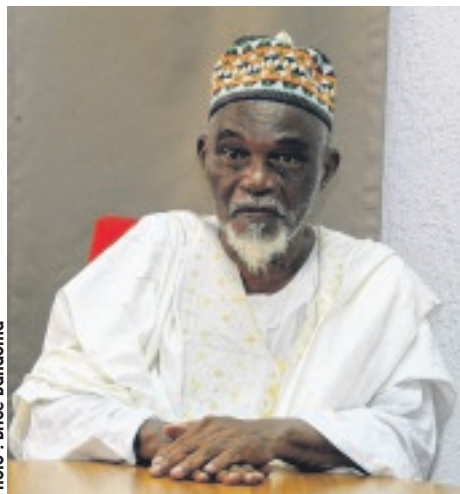


Photo : Brice Bandoma

Hamann Mamadou.

Mengue, et l'enseignant de philosophie, Léon Mbou Yembi, avec lesquels il a créé le Forum africain pour la reconstruction (FAR). Une bannière sous laquelle, il sera élu conseiller municipal du 1er arrondissement du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem avant d'adhérer à l'Union nationale (UN). Après la dissolution de ce parti politique de l'opposition, il se présente sur une liste d'Indépendants aux Locales de

2013. Élu une seconde fois conseiller municipal, ses colistiers l'élisent au Sénat lors des Sénatoriales de 2014. Hamann Mamadou, qui a lutté jusqu'au bout et sans relâche pour l'instauration de la démocratie au Gabon, quitte la terre de ses ancêtres à 80 ans. Sa dépouille est attendue à Libreville dans les tout prochains jours, avant d'être transférée à Oyem où il sera inhumé.

Forfaits	Volumes en Mo	Prix CFA	Validité
25 Mo	25 Mo	50	1 heure
5 Mo	5 Mo	100	1 jour
10 Mo	10 Mo	150	1 jour
20 Mo	20 Mo	250	1 jour
60 Mo	60 Mo	500	1 jour
120 Mo	120 Mo	900	7 jours
250 Mo	250 Mo	2.000	14 jours
500 Mo	500 Mo	3.500	14 jours
1 Go	1 Go	5.000	30 jours
2,5 Go	2,5 Go	10.000	30 jours
6 Go	6 Go	15.000	30 jours
10 Go	10 Go	25.000	30 jours
40 Go	40 Go	50.000	30 jours
Forfait nuit 500	600 Mo	250	00h - 6h
Forfait week-end	1 Go	2.000	2 jours

Moov casse les prix des Forfaits 3G+/4G+ Composez *115#

Vivez l'internet à très grande vitesse avec la 4G+ de Moov.

Service clients : 443 (payant 25 F Topnet) ou 445 (gratuit) • serviceclients@moov.ga